Trajectoires

MISSION LOCALE Jeunes Chablais

Lettre d'information de la Mission Locale Jeunes du Chablais à destination des entreprises et des collectivités locales.

Mission Locale

N° 12
Février
2013

L'EDITO

Le nombre de jeunes qui sortent de l'école sans diplôme reste très élevé. En France, près de 2 jeunes sur 10 sortent chaque année du système éducatif sans diplôme, soit plus de 120 000 jeunes par an. Nous estimons, à 500 000 le nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme qui ne sont ni en emploi ni en formation. Parmi ceux qui sont en emploi (environ 350 000), 48 % sont en contrat précaire (CDD, intérim, stages).

Pour le Chablais, on compte plus de 400 jeunes sans qualification, sans emploi.
Il est incontestable de dire que ces jeunes connaissent les difficultés les plus importantes pour s'insérer professionnellement. La Mission Locale en tant que Service Public de l'Emploi est mobilisée sur ce programme. Nous devons pour cette année contractualiser au moins 56 Emplois d'Avenir. Pour ce plan gouvernemental, nous nous sommes fixés une philosophie : trouver des projets qui ont du sens pour les jeunes avec un programme de formation et un dessein professionnel clair.
Nous voulons également que ces projets aient du sens pour les employeurs. Nous avons de nombreux métiers en tension, profitons de cette opportunité pour offrir un avenir à nos jeunes et une solution à certains employeurs.

Astrid Baud-Roche, présidente de la Mission Locale Jeunes du Chablais, Membre du bureau de l'Union Régionale des Missions Locales Rhône-Alpes

AGENDA 2013

Mardi 12 mars de 9h à 13h

Forum de recrutement hôtellerie-restauration Léman Chablais à l'Espace Tully Thonon-les-Bains
2ème édition de ce forum organisé par Pôle Emploi en partenariat avec la FAGITH (Fédération Hôtelière). Pour les entreprises, c'est l'opportunité d'être présentes et de recueillir des candidatures en direct.
Renseignements, inscriptions : Agnès legentil - Tél. 04.50.26.36.97.

Lundi 22 avril à partir de 13h30

Forum jobs d'été à l'Espace Tully Thonon-les-Bains
Organisé par Pôle Emploi en partenariat avec la ville de Thonon et la Mission Locale Jeunes du chablais.
Ouvert à toutes les structures souhaitant recruter pour la saison été 2013 (centres aérés, hôtels-restaurants, commerces, ...). **Si vous aussi vous souhaitez diffuser vos offres ou participer à ce forum, contactez Agnès Legentil à la Mission locale au 04.50.26.36.97**

Tableau de bord Mission Locale au 31/12/2012

803
1ers accueils
(731 en 2011)

1832
jeunes suivis
(1738 en 2011)

MISSION LOCALE Jeunes Chablais

missions locales RHONE-ALPES

SPÉCIAL EMPLOIS D'AVENIR

emplois d'avenir

Priorité du gouvernement, les jeunes font l'objet d'une première mesure phare : les emplois d'avenir. Quelque 150.000 contrats sont prévus dans les cinq ans qui viennent.

Le dispositif est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés et ce pour une durée de trois ans. Pour la Haute-Savoie, les quatre Missions locales ont chacune un objectif à réaliser, pour le Chablais 56 emplois d'avenir devraient être signés d'ici un an. Le premier contrat a été signé fin janvier entre l'EHPAD du Haut Chablais et une jeune suivie par la Mission Locale.

-- Côté entreprises --

Interview de Céline Fourreau, directrice depuis 3 ans de l'EHPAD de Vacheresse et de celui de Saint Jean d'Aulps désormais réunis (depuis le 01 janvier 2013) sous l'appelation EHPAD du Haut Chablais.

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ?
L'EHPAD du Haut Chablais compte 86 salariés dont 75 ETP (Equivalent Temps Plein) sur différents postes : Aide soignant, infirmier, auxiliaire de vie, aide médico psychologique (AMP), ... Nous avons actuellement deux jeunes aide-soignants en apprentissage. Nous avons 98 résidents dont 20 sont en unité sécurisée (Alzheimer).

Céline Ferreau, directrice de l'EHPAD du Haut-Chablais signe le premier emploi d'avenir dans le Chablais.

Quelle est la plus value d'un contrat "emplois d'avenir" pour votre structure ?
C'est la durée du contrat qui est de 3 ans. Cela nous laisse le temps d'intégrer Sandra à l'équipe, de la former pour qu'elle reste après ces 3 ans. D'autre part, c'est bien de pouvoir embaucher un jeune et notamment un jeune de la Vallée.

Cette offre correspond-elle à un besoin ?
Oui, complètement, nous envisagions de recruter pour remplacer le départ d'un de nos agents. On est en recherche permanente de personnel, c'est un secteur où le personnel bouge beaucoup. Un agent reste en moyenne 4 ans dans notre établissement. Les personnes qui restent le plus longtemps sont celles qui habitent à proximité

Comment s'est déroulé le recrutement et pourquoi Sandra ?
On a déposé l'offre auprès de la Mission Locale qui rapidement nous a présenté des candidats potentiels dont Sandra. Elle correspondait aux critères du contrat "emplois d'avenir" et avait le désir de se qualifier dans le service à la personne. De plus, nous la connaissions puisqu'elle avait effectué un stage dans notre structure il y a environ 2 ans. Nous avons également privilégié la proximité car elle habite Bonnevaux.

Que pensez-vous de la Mission Locale ?
Qu'elle n'est pas assez connue. On essaye de la faire connaître de notre côté. Chaque entreprise devrait le faire car vous nous apportez beaucoup. Nous recevons beaucoup de personnes pour des recrutements, on pourrait les orienter vers les organismes comme le vôtre selon les besoins et l'âge.

-- Côté jeunes --

Portrait de Sandra C. 19 ans.
Sandra habite Bonnevaux avec son père et ses deux frères. Elle a quitté l'école après une première année de BEP agricole service à la personne au lycée des 3 Vallées suivie d'une année en mécanique automobile. Elle a effectué des emplois de courtes durées dont une saison l'hiver dernier à Drouzin le Mont. En avril 2012, elle s'inscrit à la Mission Locale avec une volonté d'être accompagnée tant sur sa recherche d'emploi que sur sa formation. Elle effectue de nombreuses démarches qui aboutissent sur un emploi saisonnier qui devait démarrer en février 2013. Mais fin janvier, la Mission Locale lui propose un contrat "emplois d'avenir" à l'EHPAD du Haut Chablais. Elle n'a pas hésité en proposant sa candidature, **"ce contrat est une chance pour moi, je vais travailler dans un endroit qui me plait"**.

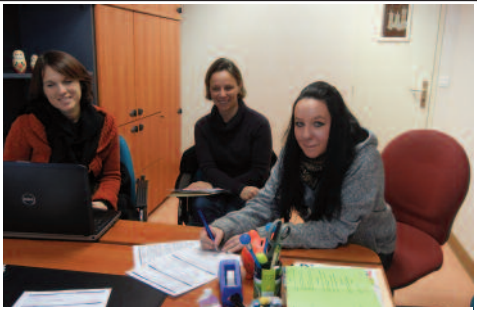

Sandra lors de la signature de son contrat d'emploi d'Avenir en présence de ses deux conseillères Mission Locale.

Sandra ne compte pas s'arrêter là, son objectif est de profiter de ces trois années pour passer le concours d'aide-soignante et également son permis. Sa conseillère Mission Locale sera là tout au long de son parcours pour la suivre et l'aider dans ses démarches.

Emplois d'avenir : mode d'emploi

Qui vais-je recruter ?

Jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans s'ils sont reconnus travailleurs handicapés) sans diplôme ou de niveau CAP/BEP en recherche d'emploi.

Puis-je recruter ?

Les employeurs du **secteur non marchand** : association, organisme à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire, une collectivité territoriale, un établissement des secteurs sanitaire et social.
Certains employeurs **du secteur marchand** (la liste de ces secteurs est fixée au niveau de chaque région par le Préfet), voir ci-dessous*.

Quels types de contrats ?

CDD de 3 ans ou CDI.

Quelles sont les obligations ?

Vous offrez une capacité d'encadrement (tuteur pour le jeune) et des perspectives de formation.

Quels sont les avantages ?

une aide de l'État **pour 3 ans maximum à hauteur de 75% de la rémunération brute** mensuelle au niveau du Smic pour le secteur non marchand, et de **35 % pour les entreprises du secteur marchand.**

Et après ?

Au bout des 3 ans, vous pourrez recruter le jeune en CDI. Si ce n'est pas possible, les compétences et les qualifications qu'il aura acquises pendant son contrat l'aideront à trouver un autre emploi sur le marché du travail.

A qui m'adresser ?

Auprès de la Mission Locale qui a la gestion complète des emplois d'avenir : recueil des offres d'emplois, proposition de candidatures, accompagnement pour la signature du contrat de travail et de la demande d'aide financière.

Et pour le secteur marchand ?

L'Arrêté préfectoral du 21 décembre 2012 a fixé les Métiers et secteurs éligibles aux emplois d'avenir dans le secteur marchand**.** Voici les secteurs (les métiers ne sont pas exhaustifs) :

Les métiers en forte tension de l'industrie :
Ajusteur de fabrication,
Chaudronniers, soudeurs
Mécanique automobile .....

Services à la personne autres que ceux sous statut associatif (les particuliers employeurs ne sont pas éligibles)
Accompagnement médico-social (âgées, handicapées ou enfants)
Aides à domicile ou aides ménagères
Aides-soignants
cuisinier en restauration collective .....

Les emplois dans les structures de l'économie sociale et solidaire relevant du secteur marchand telles que les SCOP, SCIC à l'exception des banques coopératives, les mutuelles

"L' Economie verte"
Métiers du recyclage des déchets
Métiers liés à l'agriculture (jardiniers, horticulture, espaces verts ....)

Simulation emploi temps plein secteur non marchand	
Rémunération brute niveau SMIC (au 1er novembre 2012)	1425 €
Montant de l'aide	1070 €
Reste à payer pour l'employeur	355 €

Simulation emploi temps plein secteur marchand	
Rémunération brute niveau SMIC (au 1er novembre 2012)	1425 €
Montant de l'aide	500 €
Reste à payer pour l'employeur	925 €

Signature d'un contrat d'emplois d'avenir entre Anais, 22 ans et Mr Mainot pour l'Association Bas Chablais Jeune pour le poste d'animatrice polyvalente.

Les emplois d'avenir concernent à la fois les activités ayant une utilité sociale ou de préservation de l'environnement ou encore les secteurs créateurs d'emplois :

Service à la personne,
Animation socio-culturelle,
Développement durable,
collectivités territoriales, ...

Télécharger le dépliant pour les employeurs

web

Service logement

Myriam Suchetet, devant nos locaux

Depuis septembre 2012, la Mission Locale Jeunes du Chablais a ouvert **un service d'accompagnement pour l'accès au logement des jeunes (service logement - CLLAJ) de 16 à 30 ans.** Myriam Suchetet (ancienne salariée du CLLAJ) en est la responsable.

Ses missions : informations, conseils, aide administrative pour la constitution des dossiers, mise en relation avec des propriétaires.

Permanence sur Douvaine le jeudi de 16h à 18h, le reste du temps dans les locaux de la Mission Locale à Thonon avec ou sans rendez-vous.

Osez la cohabitation intergénérationnelle !

Vous êtes propriétaire ou locataire, et vous disposez d'une chambre libre ? Vous accepteriez de la mettre à disposition, sous certaines conditions (services rendus, faible loyer…) à un jeune ? Notre service logement a mis en place ce dispositif permettant à des jeunes (lycéen, apprenti, primo-actif, saisonnier, ...) de pouvoir se loger au domicile d'une personne contre un faible loyer et/ou contre services (modalités adaptées à chacun). Renseignements complémentaires au 04.50.70.88.59.

Alternance

Un projet de loi sur le développement de l'**apprentissage** et de la formation professionnelle devrait être présenté en Conseil des ministres en juin 2013. Selon Thierry Repentin, ministre délégué en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, l'objectif serait de passer de 420.000 à 500.000 apprentis d'ici à 2015.

La Mission Locale accompagne :

⇨ les jeunes dans leur projet d'alternance (recherche d'entreprises, liens avec les centres de formation, ...)

⇨ les entreprises dans leur recrutement.

Renseignements - contact : Sophie DUCRET au 04.50.26.36.97

Outre les exonérations de charges fiscales pour l'embauche d'un apprenti,

les employeurs bénéficient d'un coup de pouce de la Région. Grâce aux AEA (Aides aux Employeurs d'Apprentis), tout employeur de Rhône-Alpes, qui conclut un contrat d'apprentissage, perçoit une aide pouvant aller jusqu'à 3 000 euros !

Pour connaitre les montants de ces aides rendez-vous sur le site de la région Rhône-Alpes à l'adresse : *www.apprentissage.rhonealpes.fr* ou Numéro Azur au 0810 833 980.

Forum de l'alternance et de l'apprentissage, mercredi 13 mars de 9 h à 18 h (Espace Louis-Simon, entrée libre).

Initiative 500

3 è m e é d i t i o n d'Initiative 500, dispositif initié par le groupe Danone pour la qualification des jeunes. Tous les jeunes qui ont participé à la première édition en 2010 ont obtenu leur diplôme en 2012 suite à leur contrat en alternance effectué à la SAEME ou au Royal. Fort de ce succès, d'autres entreprises ont rejoint l'action : l'hôtel Hilton et les Papeteries Du Leman en 2013.

Au total : 22 postes en alternance du CAP au BAC PRO sont proposés :

- 13 à la SAEME (production, maintenance, espace verts, administratif)
- 5 au Royal (cuisine, pâtisserie, maintenance)
- 2 au Hilton (service, maintenance)
- 2 aux Papeteries Du Leman (aide coupeur)

Sur la période de janvier-février 2013 :

- 129 jeunes se sont positionnés lors des informations collectives et/ou des visites d'entreprise.
- 36 candidatures seront présentées aux entreprises

Prochaines étapes :

- les entretiens de recrutement en Février 2013
- entrées en CARED en Mars 2013

Renseignements Sophie Ducret 04.50.26.36.97

Trajectoires est une lettre d'information entièrement conçue et réalisée au sein de la Mission locale.Trajectoires est éditée à plus de 300 exemplaires sur du papier recyclé et envoyée par mail à près de 700 destinataires. Directrice de la publication : Astrid Baud-Roche
Renseignements - contact : Catherine Servoz - ***Tél. 04 50 26 36 97 - Fax. 04 50 70 23 76 - mlc@ml-chablais.org***

Nos actions sont réalisées avec la participation du Conseil Général de Haute-Savoie, du Conseil Régional Rhône Alpes, de l'État, du F.S.E (Fonds d'Action Social Européen), des 40 communes du Chablais et de la Société Générale.